

expérience pour les aider à se préparer aux suites judiciaires en particulier. « C'est une procédure longue et complexe, mais je crois qu'on peut faire confiance à la justice française » leur a-t-elle indiqué, les préparant à d'éventuelles déconvenues. « Vous êtes dans l'émotionnel, la justice est, elle, dans le rationnel ».

Car pour certaines victimes, comme cette femme témoin d'un des deux homicides, le verdict devrait être sans appel : « Il a tué des gens, il a dit Allah Akbar, il a avoué, c'est un terroriste, point final. Ça ne devrait pas prendre des mois et des mois de procès et nous obliger à en reparler, on veut oublier ».

D'autres sont plus résignées, comme le compagnon d'une femme blessée lors de l'attaque : « On sait qu'on ne peut pas faire grand-chose. Même s'ils venaient à dire qu'il était fou, qu'est-ce qu'on pourrait y faire ? ».

« Vous êtes tous victimes de façon différente ».

Tous n'ont pas été blessés dans leur chair, mais leur statut de victime n'en est pas moindre. Il y a bien sûr les proches des deux hommes tués, Thierry Nivon et Julien Vinson, qui cherchent encore des réponses. Mais aussi cette femme, témoin du meurtre de l'un d'eux, qui « voit tous les jours son visage » et n'ose pas sortir de peur d'avoir à parler de ce qu'elle a vécu... « J'aurais pu être tuée moi aussi », reconnaît-elle. L'occasion pour Nathalie Police d'évoquer le « préjudice d'angoisse de mort imminente ».

« Vous êtes tous victimes de façon différente, notait-elle. Chacune a son statut : il y a les décédés, les endeuillés, les blessés, leurs proches, mais aussi les impliqués, c'est-à-dire les témoins ».

La déléguée de la Fenvac les encourageait à se réunir pour avoir plus de poids dans les négociations, mais aussi à bien prendre le temps de choisir leurs avocats, même si la plupart des personnes présentes avait déjà fait le nécessaire. Ce samedi, toutes ne semblaient pas prêtes à constituer une association. D'ailleurs, beaucoup de victimes n'étaient pas présentes. « C'est déjà difficile de gérer nos propres difficultés, on a envie de couper avec tout ça ». Pourtant, le processus est loin d'être terminé.

REPERES :

Rappels des faits

Samedi 4 avril vers 10h45, un réfugié soudanais de 33 ans logé en centre-ville de Romans agresse au couteau sept personnes, au hasard, dans un tabac, une boucherie et dans la rue. Bilan : deux morts et cinq blessés. Le 8 avril, Abdallah Ahmed-Osman est mis en examen pour assassinats et tentatives d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste, et placé en détention provisoire à la prison de la Santé, à Paris.

Qu'est-ce que la Fenvac ?

La Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) est une organisation créée « par des victimes pour des victimes » en 1994. D'abord concentrée sur les catastrophes (ferroviaires, aériennes, etc.), elle s'étend aux attentats terroristes en 2011. Elle fédère aujourd'hui 70 associations de victimes. Elle résume ainsi ses missions : entraide, solidarité, vérité, justice, prévention et mémoire.

Et Remaid ?

Remaid (Réconfort, écoute, médiation, aide, information sur les droits) est une association drômoise créée en 1990 à l'initiative de magistrats. Elle est composée de salariés (administratifs, juristes et psychologues) et de bénévoles formés auprès de la fédération France Victimes.